



Vendre une voiture qui a un problème moteur

Par **sophiesophie**, le 10/05/2011 à 16:16

Bonjour,

j'ai un véhicule à vendre qui a des problème moteur, une personne veux me l'acheter et est informée du problème.

Mais je sais que la voiture ne passera pas le controle (passera dans le sens réussir), donc est ce que je peux quand meme vendre ce véhicule avec un CT ?

Par **mimi493**, le 10/05/2011 à 16:21

Peu importe que le CT soit OK ou non, il faut qu'il y ait CT de moins de 6 mois

Dans votre cas, surtout, établissez un contrat de vente en sus du certificat de cession, détaillez à l'extrême, tous les problèmes de la voiture.

Par contre, l'acheteur ne pourra pas l'immatriculer s'il ne répare pas et un CT OK, là vous avez donc surtout, puisque la dernière carte d'immatriculation connue sera à votre nom, assurez-vous bien que la Préfecture a pris en compte le changement de propriétaire (déplacez-vous !!)